



Fraternité Sacerdotale Saint Pie X
Chapelle Saint-Martin
La Placelière - CHATEAU-THÉBAUD

AOÛT-SEPTEMBRE 2025

DIM 31 <i>II^e classe</i>	12 ^e Dimanche après la Pentecôte	9h-12h Confessions 9h Messe basse <i>Ab Graff</i> 10h30 Messe chantée <i>Ab Roussel</i>
LUN 1 <i>IV^e classe</i>	De la Férie <i>Mémoire de St Gilles Abbé</i>	7h15 <i>Ab Roussel</i> 11h30 <i>Ab Burguburu</i>
MAR 2 <i>III^e classe</i>	St Etienne, Roi et Confesseur	7h15 <i>Ab Burguburu</i> 11h30 <i>Ab de Kerdrel</i>
MER 3 <i>I^{ère} classe</i>	St Pie X Patron principal de la FSSPX	7h15 <i>Ab Graff</i>
JEU 4 <i>IV^e classe</i>	De la Férie	7h15 <i>Ab de Kerdrel</i>
VEN 5 <i>III^e classe</i>	St Laurent Justinien Evêque et Confesseur	7h <i>Communions 1er Vendredi</i> 7h10 <i>Ab de Kerdrel</i> 9h10-10h50 <i>Heure Sainte</i> 11h <i>Messe solennelle</i>
SAM 6 <i>IV^e classe</i>	De la Ste Vierge le samedi	10h-12h Confessions <i>Ab de Kerdrel et Roussel</i> 11h Messe basse et méditation <i>Ab Burguburu</i>
DIM 7 <i>I^e classe</i>	Solennité de St Pie X Patron principal de la FSSPX	9h Messe basse <i>Ab Roussel</i> 10h30 Messe chantée <i>Ab Graff</i> 17h30 <i>Vêpres et Salut du TSS</i>

Pour tout renseignement :

Ecole Saint Martin
La Placelière
44690 CHATEAU-THÉBAUD

☎ 02 40 56 85 26
🌐 www.fsspx44.com (*prieuré*)
🌐 laportelatine.org (*district*)
🌐 fsspx.news (*international*)

Pour la réception par mail, faire une demande à : @ 44p.laplaceliere@fsspx.fr



Le testament de saint Pie X qu'il rédigea peu avant sa mort.

Son testament débute par une invocation à la Très Sainte Trinité, suivie d'un acte de confiance en la divine miséricorde, puis il ajoute :

« Je suis né pauvre, j'ai vécu pauvre et je veux mourir pauvre. Je prie le Saint-Siège d'accorder à mes sœurs Anne et Marie une pension qui ne dépasse pas 300 francs par mois, et à mon valet de chambre une pension de 60 francs ».

De plus, il lègue dix mille francs à ses neveux, mais en soumettant ce don à l'approbation de son Successeur, qu'il prie également de considérer s'il est possible de délivrer à sa famille les 100 000 francs qu'un généreux donateur lui remit à cette intention. Il demande que ses funérailles soient aussi simple que les règles liturgiques le permettent. Il défend d'embaumer son corps, et veut qu'on l'ensevelisse dans les souterrains de la Basilique Vaticane.

Ce que Pie X lègue à ses sœurs suffit à peine à leur assurer le vivre et le couvert. Aussi, les parents du Serviteur de Dieu restèrent-ils, après sa mort, dans l'humble condition où ils se trouvaient lors de son élévation au Saint-Siège.

La dépouille mortelle de Pie X, revêtue des ornements pontificaux, fut exposée dans la Salle du Trône, puis on le transporta à la Basilique saint Pierre et exposée dans la chapelle du Très Saint Sacrement. La cérémonie religieuse eut lieu le 23 août 1914.

Dimanche 21 septembre

Rentrée paroissiale à la Placelière.
Accueil des nouvelles familles. Apéritif offert à la sortie de la grand-messe, puis pique-nique tiré du sac.

Samedi 27 septembre

22^e pèlerinage des Trente-Trois Pénitents pour les vocations. De Thouars à Notre-Dame des Ardilliers à Saumur. Renseignements et inscriptions obligatoires. 06 38 79 52 73 ou cmrc@fsspx.fr

Ont été honoré de la sépulture ecclésiastique

Gilbert FOURAGE, le lundi 18 août.
Patrick LEPAGE, le jeudi 21 août.

Baptême

Foucauld FERCHAUD, le dimanche 24 août